



Compte-rendu de mi-mandat Jeunesse et vie associative

Mercredi 11 octobre 2017, à 9h30, Théâtre Douze

Jeudi 12 octobre 2017, à 18h30, Carrefour des Associations Parisiennes
(12^e)

Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse, présentera le mercredi 11 octobre, un compte-rendu de mi-mandat de sa délégation à la jeunesse, puis de sa délégation à la vie associative, le jeudi 12 octobre.

Mercredi 11 octobre 2017 : compte-rendu de mi-mandat de la délégation jeunesse

La Ville de Paris a lancé en 2015 le « Programme parisien pour l'autonomie des jeunes » qui a renforcé la cohérence de l'ensemble des actions engagées par la collectivité en faveur des jeunes. Ce programme permet aussi aux jeunes, et aux partenaires de la Ville, de mieux connaître et donc de mieux bénéficier des actions municipales en faveur de la jeunesse. Ces mesures s'articulent autour de cinq axes essentiels à la construction de l'autonomie des jeunes Parisien-ne-s : s'orienter, se former, s'informer / trouver un emploi stable / se loger / se déplacer, expérimenter la Ville / s'engager, découvrir, s'épanouir.

Pauline Véron reviendra également sur l'ouverture de centres Paris Anim' et d'Espaces Paris Jeunes. La Ville de Paris a fait de la participation citoyenne des jeunes une priorité avec notamment la création de « Quartiers Libres », dispositif d'aide aux projets des jeunes, la refonte du Conseil Parisien de la jeunesse, et l'augmentation du nombre de volontaires en service civique accueillis dans les services de la Ville (400 en 2017-2018). Pauline Véron parlera aussi du « Pass jeunes, de « Paris Jeunes Vacances » et du « Kiosque Jeunes ».

Jeudi 12 octobre 2017 : compte-rendu de mi-mandat de la délégation vie associative

Fort de 65 000 associations et 660 000 bénévoles, le tissu associatif parisien constitue un bien commun inestimable pour la Ville de Paris et ses habitants, ainsi qu'un secteur économique à part entière. Le plan de soutien à la vie associative et à la participation citoyenne, présenté par la Maire de Paris début 2017, a engagé plusieurs mesures afin de simplifier les démarches des associations, les aider à tous les stades de développement et permettre aux Parisiens qui le souhaitent de s'engager en tant que bénévoles dans l'une des nombreuses associations parisiennes.

Cette soirée sera également l'occasion de présenter les nouvelles Maisons des associations qui deviennent, à compter du 1er janvier, des Maisons de la vie associative et citoyenne : plus

accessibles, ouvertes à toutes les formes d'engagement, elles se muent en véritable espaces de co-working et de ressources pour les associations et acteurs engagés à Paris.

Personnalités présentes :

- Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse.

Date et lieu :

Mercredi 11 octobre, à 9h30, Théâtre 12, 6 avenue Maurice Ravel (12^e)

Jeudi 12 octobre, à 18h30, Carrefour des Associations Parisiennes, 181, avenue Daumesnil (12^e)

Contact presse

Ville de Paris : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61